



DÉPARTEMENT STAPS

GUIDE DES ETUDES

2025/2026

Licence STAPS

Éducation et Motricité

3ème année

LIEU DE FORMATION

Centre Universitaire de la Mi-Voix
50 rue Ferdinand Buisson
CS 80699
62228 CALAIS Cedex

Responsable d'année : Médéric Lapôte
Président de jury: Guillaume Duchateau

Secrétariat Pédagogique : Coralie Callens
☎ : 03.21.46.36.11 Fax : 03.21.46.36.69
courriel: coralie.callens@univ-littoral.fr

A) Equipe pédagogique et administrative

Secrétaire pédagogique L1 STAPS, L3 ES site de Calais:

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Emmanuelle ALVAREZ emmanuelle.alvarez@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 16

Secrétaire pédagogique L2 STAPS, Deust Aquatique site de Calais:

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Sophie VARENNE stapsc@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 44

Secrétaire pédagogique L3 APA, MS, Master APAS et MEEF STAPS site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Albane BASSEZ stapsc@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 45

Secrétaire pédagogique L3 EM site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Coralie CALLENS coralie.callens@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 11

Secrétaire pédagogique Deust Foot site de Calais :

Centre Universitaire de la Mi-voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Marie Boin marie.boin@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 06

Coordinatrice L1 STAPS et secrétaire pédagogique site de Dunkerque :

L. VERMERSCH stapspd@univ-littoral.fr

Secrétaire pédagogique L1 site de Boulogne/Mer et chargée de Démarche qualité :

Centre Universitaire Saint Louis – Rue Saint Louis - 62200 BOULOGNE SUR MER
Anne-Charlotte NAVET stapsgb@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 99 41 25

Coordinatrice DEUST 1 – 2 (Pôle LONGUENESSE) et secrétaire pédagogique D1, D2, L1 :

Centre Universitaire de la Mi-Voix – 50, Rue Ferdinand Buisson – CS 80699 - 62228 CALAIS
Emmanuelle ALVAREZ emmanuelle.alvarez@univ-littoral.fr
Tél. : 03 21 46 36 16

B) Services à l'étudiant

1) Aide à la réussite

Faciliter la réussite des étudiants est l'une des grandes priorités de l'ULCO! Chez nous c'est le Pôle Réussite et Vie Étudiante, qui regroupe le BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap) et le BARE (Bureau d'Aide à la Réussite Étudiante) qui gère tous les dispositifs d'accompagnement mis en place à l'ULCO, vous pouvez les découvrir ci-dessous :

<https://www.univ-littoral.fr/formation/aides-a-la-reussite/>

Le PRREL-FSE Réussite (Programme Régional de Réussite en Etudes Longues) est un dispositif qui allie du tutorat de la part d'étudiants en années supérieures et de la remise à niveau dans les matières fondamentales de votre formation, effectuée par un ou plusieurs enseignant(s) en fonction des besoins du groupe ! Il est accessible sur dossier de candidature, et s'adresse prioritairement aux étudiants provenant de Bac Technologiques, aux boursiers ou aux bacheliers n'ayant pas les pré requis de la formation dans laquelle ils arrivent. Il a pour but de booster les étudiants et de les faire réussir dans la voie qu'ils ont choisie !

Pour plus d'informations sur le PRREL, rendez-vous sur le lien :

<https://www.univ-littoral.fr/prrel-fse-reussite/>

2) Service commun des Activités physiques et du sport universitaire (SUAPS)(FFSU)

Le SUAPS a pour mission d'organiser et promouvoir les activités physiques et sportives à l'Université du Littoral Côte d'Opale.

- Il organise les programmes des activités physiques et sportives sur l'ensemble des sites universitaires de l'ULCO pour les étudiants et le personnel.
- Il aménage les horaires de ces activités.
- Il gère l'utilisation des installations sportives de l'ULCO.
- Il met en place, pour les étudiants, les conditions d'acquisition d'une culture sportive, corporelle et artistique par une pratique régulière du sport.
- Il contribue à la formation universitaire, personnelle et sociale de l'étudiant.
- Il instaure et favorise des synergies entre les différents acteurs du sport universitaire.
- Il incite les étudiants à participer à la vie associative dans le cadre des compétitions et des différentes animations, en organisant des manifestations d'envergure (nuit du futsal, nuit du badminton, nuit du basket, nuit du volley, stage de kite, stage de parapente, journée du sport à l'ULCO, ...).
- Il développe les activités sportives de compétition, en liaison avec l'association sportive de l'ULCO et la fédération française du sport universitaire.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/accueil/>

L'association sportive, affiliée à la FFSU (Fédération Française de Sport Universitaire), permet de participer à des rencontres sportives.

Pour plus d'informations sur le FFSU, voir le lien : <https://suaps.univ-littoral.fr/association-sportives/>

Sportif de haut niveau, le suaps détermine grâce à une commission les étudiants pouvant bénéficier du statut de sportif de haut niveau (SHN) ou sportif à pratique intensive (SPI).

3) Service de médecine préventive (SIUMP)

Une offre de santé gratuite pour tous les étudiants sur Boulogne-sur-Mer – Calais – Dunkerque – St Omer.

- consultations médecine préventive, entretiens infirmiers, écoute psychologique, contraception d'urgence,
- handicap : aménagement des études ou des examens (voir rubrique),
- suivi préventif : bilan de santé, vaccinations, étudiants internationaux.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://www.univ-littoral.fr/campus/sante/>

4) Service d'orientation (SUAIOIP)

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL INFORMATION ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

L'équipe du SUAIOIP est à votre service pour toute information relative à l'orientation, aux stages et à l'insertion professionnelle. Ce service est disponible et à votre écoute sur les missions suivantes :

Orientation :

- Conseil et accompagnement sur le changement de filière, la réorientation, la poursuite d'études et les débouchés des formations,
- Aide pour les candidatures dans les formations sélectives (Licences Professionnelles, Masters, Ecoles...),
- Possibilité d'entretiens individualisés,
- Aide pour la préparation aux concours.

Stages :

- Gestion administrative des conventions,
- Aide à la recherche de stages.

L'insertion professionnelle :

- Mise en place de formations d'aide à l'insertion professionnelle,
- Organisation de manifestations pour un rapprochement des étudiants avec le monde professionnel,
- Relecture des CV et lettres de motivations dans le cadre de votre recherche de stage ou d'emploi,
- Mise à disposition, au sein des centres SUAIOIP, d'outils d'information et de ressources documentaires dédiées à l'orientation, au marché de l'emploi et aux techniques de recherche d'emploi,
- Animation de la plateforme Career Center de l'ULCO.

Enquêtes liées à l'insertion professionnelle :

- Réalisation d'enquêtes sur le devenir de nos anciens étudiants (DEUST, Licence, Licence professionnelle et Master),
- Communication de données statistiques sur les poursuites d'études et l'insertion professionnelle.

Pour plus d'informations, voir le lien : <https://www.univ-littoral.fr/orientation-insertion-pro-stages/>

FORMATION CONTINUE

Pour avoir des informations sur la formation continue (CFA ULCO), rendez-vous sur le lien : <https://fcu.univ-littoral.fr>

1. Le Service de Formation Continue de l'ULCO, FCU Côte d'Opale, est votre interlocuteur privilégié pour toute démarche de reprise d'études (demandeur d'emploi, salariés...) et de poursuite de parcours en alternance. Il assure le lien avec les départements pédagogiques de l'université pour toutes les questions liées à la formation continue:

- Choix de formation / Dispositif de formation
- Dossier de candidature
- Inscription universitaire
- Accompagnement administratif durant la formation
- Insertion professionnelle

Une assistante pédagogique est dédiée à votre suivi durant votre année de formation.

2. Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, le CFA de l'ULCO joue le rôle d'interface entre vous, le département STAPS, les entreprises et les institutions.

Nos missions principales, prévues dans le code du travail sont notamment:

- 1° accompagner les personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage
- 2° appuyer et d'accompagner les postulants à l'apprentissage dans leur recherche d'un employeur ;
- 3° assurer la cohérence entre la formation dispensée en leur sein et celle dispensée au sein de l'entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage ;
- 4° informer, dès le début de leur formation, les apprentis de leurs droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés et des règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel ;
- 11° assurer le suivi et l'accompagnement des apprentis quand la formation en CFA est dispensée en tout ou partie à distance ;
- 12° évaluer les compétences acquises par les apprentis
- 14° accompagner les apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de la législation et de la réglementation en vigueur.

Contact :

Alternance@univ-littoral.fr

C) Informations complémentaires

Étudiant sportif de haut niveau et sportif à pratique intensive

DEPARTEMENT STAPS

Concilier une pratique sportive de haut niveau et des études universitaires est un challenge difficile. Cependant de nombreux textes officiels définissent les conditions d'accueil et d'aménagement de la scolarité des Sportifs de Haut Niveau (SHN) dans les établissements scolaires et universitaires (les articles L 221-1 et L221-2 du code du sport, la charte du sport de haut niveau, les articles L611-4, L612-2 à 612-4 et L 63-3 à L613-5 du code de l'éducation, la circulaire N° 2006-123 du 1er août 2006 du MEN/MJS, relative aux élèves étudiants et personnels sportifs de haut niveau et sportifs (Espoirs).

Ainsi, de nombreuses voire toutes les universités proposent un certain nombre d'aménagements de leur cursus universitaire afin que le potentiel et les qualités des SHN développées au cours de leur carrière sportive soient valorisées dans un objectif professionnel.

A l'Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), ces aménagements se traduisent par des possibilités de cursus adapté aux contraintes sportives visant à concilier études supérieures et carrière sportive. Le département Sciences et Technologie des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'ULCO a souhaité dans une démarche d'aide à la réussite du double projet (universitaire et sportif) étendre ses adaptations aux étudiants Sportive à Pratique Intensive (SPI) (vous n'êtes pas inscrit(e) sur ces listes ou votre spécialité sportive n'est pas reconnue par le ministère des Sports, mais vous présentez un fort potentiel et avez de fortes contraintes d'entraînement et de compétitions).

PUBLICS VISES

Les bénéficiaires des dispositions mises en œuvre sont :

- les sportifs inscrits sur les listes des sportifs de haut niveau et espoirs arrêtées par le Ministre en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans l'une des structures des Parcours d'Excellence Sportive reconnues par le ministère en charge du Sport.
- les sportifs inscrits dans les centres de formation des clubs professionnels. - les sportifs professionnels.
- Les sportifs à pratique intensive.

LE DEPARTEMENT STAPS S'ENGAGE A

Mesures d'accompagnement possibles

- dérogations pour l'allongement des années d'études (Ex : possibilité d'une L1 en 2 ans),
- dispense de présence à tout ou partie des Travaux Dirigés (TD) ou Travaux Pratiques (TP) lorsque les créneaux d'entraînement ou de compétitions liés au club et à la pratique de spécialité » se chevauchent avec les cours ou examens universitaires.
- aménagement possible dans le choix des groupes de TD et TP,
- modalités particulières d'examen et de session de rattrapage,
- accès aux installations sportives de l'université selon les conditions définies par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS). (Créneau surveillé et encadré),
- Tutorat spécifique,
- Possibilité de mise à disposition de dictaphone et/ou de tablette numérique pour faire enregistrer les cours,
- Ressources en ligne disponibles via la plateforme interne « MOODLE ».

L'ETUDIANT S'ENGAGE A

- déposer son dossier en début d'année universitaire avec les pièces justificatives afin que la commission puisse statuer,
- fournir rapidement son calendrier sportif et ses contraintes d'entraînement,
- faire les demandes d'aménagement auprès du responsable du suivi des athlètes et rencontrer chacun de ses enseignants afin de faire connaître son statut,
- participer aux compétitions organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU). En cas de non-respect de l'engagement de l'étudiant(e) sportif(ve) de haut niveau à la participation, au cours du 1er semestre, aux entraînements ponctuels et aux rencontres interuniversitaires, le statut pourra être retiré au titre du deuxième semestre de l'année en cours. Le non-respect du contrat entraînera l'annulation du statut et, le cas échéant, son non renouvellement.
- respecter l'ensemble des dispositions définies et ce dans une démarche volontaire visant à atteindre des objectifs de formation.
- Charte d'engagement à signer

Ce contrat est conclu pour la durée d'une année universitaire par le Directeur du Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive ou son représentant suite à la décision de la commission SHN/SPI.

DOCUMENTS A FOURNIR

- dossier SHN-SPI complété et signé avec le cachet du club (dossier dématérialisé accessible sur le site du SUAPS)
- des justificatifs de performance / de niveau,
- une copie de votre carte d'étudiant,
- une copie de votre licence de l'année écoulée et d'une attestation de votre club certifiant votre inscription pour l'année en cours.

Afin d'être à l'écoute des besoins, des difficultés éventuelles des SHN/SPI, l'ULCO a établi et signé ou va signer des conventions de partenariat avec plusieurs associations sportives du littoral et avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) du Nord-Pas-de Calais. Ces conventions reprennent pour partie les éléments ci-dessus et insistent plus particulièrement sur le suivi sportif, médical et des études des étudiants, et sur la communication entre les différents partenaires.

ATTENTION :

Afin d'anticiper les aménagements, et accélérer les délais, deux dates de remises des dossiers :

1ère commission : AVANT le 20 octobre 2025

2ème commission : AVANT le 24 novembre 2025

TOUT DOSSIER ARRIVE EN RETARD OU INCOMPLET SERA REFUSE

Lisez attentivement les modalités et les justificatifs demandés.

EVALUATION SHN/SPI - DEPARTEMENT STAPS

Extrait du guide des études : règlement des enseignements et évaluation

« Des dispositions particulières (dispense de présence à tout ou partie des TD, modalités particulières d'examen) sont également mises en place pour les sportifs de haut niveau (SHN), à pratique intensive (SPI)... »

RESPONSABLE DU SUIVI ET DES EVALUATIONS :

Référent SHN –SPI : M. Eric DEVOS / Mail : eric.devos@univ-littoral.fr

Un rendez-vous est possible sur Calais avec le référent (envoyer un mail en amont afin de prendre contact)

Étudiant en situation de handicap

HANDICAP'ULCO

Cette équipe polyvalente se mobilise pour compenser au mieux tes difficultés quotidiennes en cas de handicap en mettant en oeuvre des moyens matériels et humains. Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements d'études ou d'examens par exemple :

- des copies de cours,
- des aménagements de salles d'examen selon le handicap présenté,
- un accompagnement étudiant adapté aux besoins,
- l'accès à des matériels et des supports pendant les cours et examens pour compenser tout ou partie du handicap,
- un temps de composition majoré.

Étudiant salarié

Profils spécifiques

L'ULCO adapte la scolarité des étudiants aux besoins spécifiques, liés à une situation particulière du fait de leur état ou de leur statut. Attention pour bénéficier d'un aménagement d'études, l'étudiant doit apporter les éléments qui permettent d'adapter la réponse de l'université au profil concerné.

Statut étudiant salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants effectuant 60 h par mois ou 120 h par trimestre, pour cela l'étudiant doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). L'étudiant est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements, si cela est nécessaire l'étudiant est dispensé du contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié. Pour bénéficier de ce statut, signalez-vous auprès de votre secrétariat pédagogique à la rentrée.

Autres profils

Les Étudiants artistes de haut niveau, ou avec des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante/associative ainsi que les femmes enceintes ou étudiants chargés de famille peuvent également bénéficier d'aménagement. Les demandes sont à formuler auprès de votre secrétariat pédagogique.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter le guide des études de votre formation.

MCCC ULCO

Texte de référence : arrêté du 30/07/2018 sur la licence

Modalités d'examens

Validation des parcours de formation

- Les aptitudes et l'acquisition des connaissances et des compétences sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

L'évaluation continue est privilégiée qui permet une acquisition (et vérification) progressive tout au long de la formation (arrêté licence) hors régime spécial d'études

Seconde chance

Préalable : la meilleure des notes obtenues en session initiale et seconde chance est conservée.

	Semestre 1 et Semestre 2		
Evaluation Initiale (session 1)	Epreuve passée		
	OUI	NON (ABI)	NON (ABJ)
2^{ème} chance			
Epreuve de Substitution : contraintes reconnues par le jury et rég. Spéciaux	NON	NON	OUI
Evaluation Supplémentaire (session 2 : rattrapage) :	OUI	OUI	OUI

* La compensation s'effectue au sein des unités d'enseignement (UE).

Elle s'effectue également au sein de regroupements cohérents d'UE, organisées notamment en blocs de connaissances et de compétences

* Le diplôme s'obtient soit par acquisition de chaque UE constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation choisies par la formation.

Redoublement

Le redoublement est de droit et sans limite dans les filières non sélectives.

Il n'y a aucun texte qui limite le nombre des inscriptions en licence.

Bonus

Le bonus s'applique dans une UE identifiée par la composante et se traduit par une note sur 20, sans attribution de crédits.

Jury

Leur composition comprend au moins une moitié d'enseignants-chercheurs, d'enseignants ou de chercheurs participant à la formation parmi lesquels le président du jury est nommé, ainsi que des personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies, en raison de leurs compétences, sur proposition des personnels chargés de l'enseignement.

La composition des jurys est publique.

Assiduité

Etudiants boursiers : En application des articles L. 612-1-1 et D. 821-1 du Code de l'éducation, l'étudiant bénéficiaire d'une bourse doit être régulièrement inscrit (inscription administrative et pédagogique) et assidu aux cours, travaux pratiques ou dirigés, réaliser les stages obligatoires intégrés à la formation et se présenter aux examens, faute de quoi le versement de la bourse est suspendu et un ordre de reversement est émis pour obtenir le remboursement des mensualités de bourse indûment perçues.

Etudiants non boursiers : aucune condition d'assiduité

Absence et certificat médical

La justification d'une absence par la production d'un certificat médical est une possibilité offerte aux étudiants, y compris dans les MCCC, mais elle n'a pas de caractère obligatoire.

Absence justifiée ou non justifiée

Un étudiant sera déclaré en absence justifiée s'il présente un justificatif d'absence dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de l'examen ; la justification sera appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne...).

Un étudiant sera déclaré en absence injustifiée si le justificatif n'est pas recevable ou s'il n'a pas de justificatif.

Absence justifiée ou injustifiée et contrôle continu : le guide des études de la formation définira les principes applicables.

Régimes spéciaux

Statut d'Etudiant Salarié

Peuvent demander à bénéficier de ce statut, les étudiants-salariés qui justifient d'une activité professionnelle d'au moins 10h par semaine en moyenne. Il doit attester de son statut de salarié (attestation de l'employeur). Il est dispensé d'assiduité à l'ensemble des enseignements. Il peut ne pas passer le contrôle continu et est invité à passer l'examen terminal. Si seul le contrôle continu est proposé, un examen terminal doit être prévu pour l'étudiant salarié.

Lansad

Déroulement des sessions 1 et 2 en L1-L2-L3S5

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (40%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (40%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (20%)

* Les épreuves de compréhension orale et de production écrite seront communes aux étudiants d'un même niveau et d'une même filière sur chacun des sites universitaires. Ces épreuves auront lieu le même jour, sur un même créneau.

Déroulement des sessions 1 et 2 en L3S6

	SESSION 1		SESSION 1 Epreuve de substitution	SESSION 2	NOTES
Compétences écrites évaluées	CE	PE*	épreuve de PLE	épreuve de PLE	PLE (20%)
Compétences orales évaluées	PO	CO*	épreuve de PLO	épreuve de PLO	PLO (20%)
Autoformation guidée	TAG	TAG	Délai supplémentaire	Délai supplémentaire	TAG (10%)
CLES	Session unique		Orientation vers les épreuves de substitution, sans possibilité d'obtenir la certification	Orientation vers les épreuves de session 2, sans possibilité d'obtenir la certification	CLES (50%)

Répartition des UE

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Reflexion sur l'histoire de l'EPS 1 : Déterminants socio historiques et Méthodologie rédactionnelle socio historique	
Responsable : M. Plard / L.Nadaud		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire acquérir <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances socio-historiques en lien avec l'EPS – des outils méthodologiques en lien avec l'expression écrite 	
Descriptif du contenu	Deux grandes thématiques traversant l'histoire de l'EPS seront abordés durant l'année universitaire A titre indicatif et en guise d'exemple <ul style="list-style-type: none"> – L'identité de l'EP – Le débat nature/culture en EP 	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> – Connaître les textes officiels de l'EPS depuis 1945 – Mobiliser des indicateurs d'analyse en lien avec les thématiques (identité , nature/culture) – Mobiliser des outils méthodologiques pour répondre à un sujet – Ecrire une introduction et proposer a minima un plan détaillé 	
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques CM : 8h TD : 12h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
	Ecrit 1 DS 1 et 2	2
Pré-requis	Connaissances générales liées à l'histoire de l'EP et du sport (L1/L2)	
Bibliographie / Supports pédagogiques	L'identité de l'EP scolaire au XXème siècle (JP Clément et M.Herr, 1993) Histoire de l'EP – STAPS – Préparation CAPEPS et Ag d'EPS (Y.Travaillot, 2021)	
Langue de l'enseignement	Français	
Enseignants impliqués	M. Plard / L. Nadaud	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : Sciences de l'éducation	
Responsable : O. Dieu		
Objectifs généraux	<p>Bloc 6 « Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation »</p> <p>Bloc 7 "Elaboration et planification de projets et de programmes, visant la transformation d'une situation relative à l'activité physique et/ou sportive" (personne ou structure)</p>	
Descriptif du contenu	<p>L'apprentissage L'éducation par la pratique des APSA : Les valeurs. Quelles éducations ? Corps, technique, contenus. La recherche en sciences de l'éducation ou sciences de l'intervention. Les courants : théories explicatives de l'apprentissage. La pédagogie conative. Plaisir et EPS Le groupe</p>	
Compétences visées	Savoir faire des choix (FPP) justifiés théoriquement (sciences de l'éducation). Savoir discuter en groupe et faire des choix théoriques selon les exigences et les contextes différents.	
Organisation pédagogique	<p>Cours en amphithéâtre ou à distance CM : 12h 15h minimum de travail personnel. Mise en relation permanente avec la Formation Pré-Professionnelle (FPP) Volumes horaires : CM : 10h</p>	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	Epreuve écrite ou devoir à distance	2
ER (épreuve de rattrapage)	Devoir à distance	
Pré-requis	<p>Avoir des connaissances en Sciences de l'éducation L1 UE conseillées en pré-requis : pratique et théorie des APSA, FPP..</p>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Mialaret, G. (1976). <i>Les sciences de l'éducation</i>. Paris : PUF</p> <p>Pieron, M. (1996). <i>Analyser l'enseignement pour mieux enseigner</i> (Formation initiale. Formation continue). Revue EPS.</p> <p>Rey, J.-P. (2000). <i>Le groupe</i>. Revue EPS.</p> <p>Récopé, M. (2001). <i>L'apprentissage</i>. Revue EPS. Conation.fr</p> <p>Lavie, F., & Gagnaire, P. (2014). <i>Plaisir et processus éducatif en EPS : Une pédagogie de la mobilisation : synthèse des travaux du groupe ressource « Plaisir & EPS »</i> (Editions AE EPS). Plateforme Sakaï (ENT)</p>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Dieu	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : Méthodologie rédactionnelle appliquée aux sciences de l'intervention 1 et Méthodologie rédactionnelle	
Responsable : M. Lapotre		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire acquérir <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances didactiques et pédagogiques avec l'EPS – des outils méthodologiques en lien avec l'expression écrite 	
Descriptif du contenu	4 grandes thématiques : <ul style="list-style-type: none"> – Expérience – Techniques corporelles – Effort, sensation, bien être – Adolescence 	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> – Mobiliser des outils méthodologiques pour répondre à un sujet – Ecrire un devoir (introduction + P1 +P2) 	
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques CM : 5h TD : 12h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	Note Ecrit 2 DS 1et 2	2
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit	
Pré-requis		
Bibliographie / Supports pédagogiques		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Lapotre	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : APSA 1 (Gym)	
Responsable : O. Dumez et M. Belhouchat		
Objectifs généraux	<i>Amener les étudiants à s'interroger sur les contenus transmis aux élèves, sur l'impact du dispositif matériel sur les conduites motrices, sur les rôles attribués à chacun au sein d'une tâche</i>	
Descriptif du contenu	<i>La séquence est découpée en plusieurs thématiques : tourner en avant, tourner en arrière, se renverser</i> <i>L'épreuve physique du capeps sert de référence pour organiser la pratique</i>	
Compétences visées	<i>Voir Savoir concevoir une séquence d'enseignement adaptée au niveau des élèves</i> <i>Savoir observer et analyser la motricité d'un élève</i>	
Organisation pédagogique	TD : 16h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Ecrit didactique et pédagogique</i>	1
ER (épreuve de rattrapage)		
Pré-requis	<i>Avoir vécu le cycle de pratique Gym en L1</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Pozzo et Studeny, Théorie et pratique des sports acrobatiques, 1992</i> <i>L'acrobatie, Denis Hauw, 2010</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Dumez et Monsieur Belhouchat	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion sur l'histoire de l'EPS 2 : Déterminants socio historiques et Méthodologie rédactionnelle socio historique	
Responsable : M. Plard		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à faire acquérir <ul style="list-style-type: none"> – des connaissances socio-historiques en lien avec l'EPS – des outils méthodologiques en lien avec l'expression écrite 	
Descriptif du contenu	Deux grandes thématiques traversant l'histoire de l'EPS seront abordés durant l'année universitaire A titre indicatif et en guise d'exemple <ul style="list-style-type: none"> – L'identité de l'EP – Le débat nature/culture en EP 	
Compétences visées	A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : <ul style="list-style-type: none"> – Connaître les textes officiels de l'EPS depuis 1945 – Mobiliser des indicateurs d'analyse en lien avec les thématiques (identité , nature/culture) – Mobiliser des outils méthodologiques pour répondre à un sujet – Ecrire une introduction et proposer a minima un plan détaillé 	
Organisation pédagogique	Volumes horaires et modalités pédagogiques CM : 8h TD : 12h	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
	Ecrit 1 DS 1 et 2	2
Pré-requis	Connaissances générales liées à l'histoire de l'EP et du sport (L1/L2)	
Bibliographie / Supports pédagogiques	L'identité de l'EP scolaire au Xxème siècle (JP Clément et M.Herr, 1993) Histoire de l'EP – STAPS – Préparation CAPEPS et tion d'EPS (Y.Travaillot, 2021)	
Langue de l'enseignement	Français	
Enseignants impliqués	M. Plard	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion sur l'histoire de l'EPS 2 : APSA 2 (Badminton)	
Responsable : O. Dieu		
Objectifs généraux	<i>Voir les enseignants</i>	
Descriptif du contenu	<i>Voir les enseignants</i>	
Compétences visées	<i>Voir les enseignants</i>	
Organisation pédagogique	TD : 16h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Voir les enseignants</i>	
ER (épreuve de rattrapage)		
Pré-requis	<i>Voir les enseignants</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir les enseignants</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Dieu	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : Psychologie de l'adolescent	
Responsable : S. Guerin		
Objectifs généraux	<i>Voir les enseignants</i>	
Descriptif du contenu	<i>Voir les enseignants</i>	
Compétences visées	<i>Voir les enseignants</i>	
Organisation pédagogique	CM : 4h TD : 4h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Voir les enseignants</i>	
ER (épreuve de rattrapage)		
Pré-requis	<i>Voir les enseignants</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir les enseignants</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Madame Guerin	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : Méthodologie rédactionnelle appliquée aux sciences de l'intervention	
Responsable : E. Dieu		
Objectifs généraux	<i>Voir les enseignants</i>	
Descriptif du contenu	<i>Voir les enseignants</i>	
Compétences visées	<i>Voir les enseignants</i>	
Organisation pédagogique	TD : 12h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Voir les enseignants</i>	
ER (épreuve de rattrapage)		
Pré-requis	<i>Voir les enseignants</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir les enseignants</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Madame Dieu	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C1	Réflexion, Didactique et Pédagogique de l'EPS 1 : Sciences de l'intervention thématifiée	
Responsable : O. Dieu		
Objectifs généraux	<i>Voir les enseignants</i>	
Descriptif du contenu	<i>Voir les enseignants</i>	
Compétences visées	<i>Voir les enseignants</i>	
Organisation pédagogique	CM : 6h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Voir les enseignants</i>	
Pré-requis	<i>Voir les enseignants</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir les enseignants</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Dieu	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C2	Mettre en œuvre une démarche d'enseignement pour réguler les élèves : APS et Ressources	
<i>Responsable : M. Lapotre</i>		
Objectifs généraux	<i>Analyser la pratique des élèves via les différents champs de ressources mobilisés</i>	
Descriptif du contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur les 5 champs de ressources fondamentaux - Lien Ressource et Compétences - Lien ressources et qualité physiques 	
Compétences visées	<i>Permettre de corréler une situation d'élève en situation d'apprentissage avec les ressources mobilisées ou déficitaires afin de proposer une situation de remédiation adaptée</i>	
Organisation pédagogique	CM : 8h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Ecrit (1h)</i>	
ER (épreuve de rattrapage)	Ecrit	
Pré-requis		
Bibliographie / Supports pédagogiques		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Lapotre	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C2	Mettre en œuvre une démarche d'enseignement pour réguler les élèves : APSA 2 (Sauvetage)	
Responsables : M Paya & M Dehandschoewercker		
Objectifs généraux	BLOC 6 Analyse d'une situation relative à l'APS BLOC 7 Elaboration et planification de séquences et de programmes d'activités et de situations d'EPS	
Descriptif du contenu	Ce module a pour objectif A D'outiller les futurs enseignants aux particularités de l'apprentissage de la natation (passer du milieu terrestre au milieu aquatique avec les bouleversements que cela engendre au point de vue de la gestion de la propulsion, l'information, la respiration et l'équilibre). B Vivre et expérimenter des situations de nage et de sauvetage.	
Compétences visées	Le savoir nager sécuritaire Se mettre à la place des enfants en train d'apprendre à nager (empathie) pour vivre des situations émotionnelles adaptées. Se déterminer un projet de sauvetage en fonction de ses capacités.	
Organisation pédagogique	Pratique et théorie du savoir nager et de sauvetage. Volumes horaires : CM : TD : 22h TP : Autres : entraînement personnel à l'épreuve du sauvetage	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC	Épreuve physique de sauvetage (TASA)	8pts
CT	Grand oral	12 pts
ER (épreuve de rattrapage)		
<i>Précisions : L'épreuve de sauvetage correspond au TASA qui est l'épreuve demandée pour enseigner l'EPS dans le second degré et qui donne droit à l'inscription au concours du CAPEPS.</i>		
Pré-requis	Avoir validé l'ASNS (attestation du savoir nager en sécurité) Maîtriser la respiration aquatique en sachant parcourir 10 minutes en crawl sans s'arrêter. Connaissances technologiques de la natation dispensées en L1	
Bibliographie / Supports pédagogiques	-Apprendre à nager comme on a appris à marcher, Marc Begotti, 2019: https://www.raymondcatteau.com/video7-2/divers/562-filmididabegotti8seq -Durali, S., & Fouchard, L. (2010). <i>Le guide du savoir-nager</i> . Editions EPS. -Catteau, R. (2008). <i>La natation de demain</i> (atlantica). -Enseignement de la natation scolaire : Note de service du 28/2/2022 parue au BO N°9 du 3 mars 2022 -Un cursus d'objets d'enseignements et de formes de pratique scolaire de la maternelle au lycée, Colombet et al, Les cahiers du CEDRE/CEDREPS, Vol 16, 2018	
Langue de l'enseignement	Français	
Enseignants impliqués	M Paya et Dehandschoewercker	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C2	Mettre en œuvre une démarche d'enseignement pour réguler les élèves : Contrôle moteur appliqué à l'intervention	
Responsable : O. Dieu		
Objectifs généraux	<i>Voir les enseignants</i>	
Descriptif du contenu	<i>Voir les enseignants</i>	
Compétences visées	<i>Voir les enseignants</i>	
Organisation pédagogique	CM : 6h	
Modalités d'évaluation	Modalités d'évaluation	
	Nature des épreuves	Coefficient
CT	<i>Voir les enseignants</i>	
ER (épreuve de rattrapage)		
Pré-requis	<i>Voir les enseignants</i>	
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir les enseignants</i>	
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Monsieur Dieu	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C2	Mettre en œuvre une démarche d'enseignement pour réguler les élèves : APSA 6 (Relais Vitesse)		
Responsable : SUDRES fabien PRAG EPS STAPS ULCO CGU de rattachement : Calais			
Objectifs généraux	« Analyse d'une situation relative à l'activité physique/ou et sportive d'un groupe de sujets et d'une organisation »		
Descriptif du contenu	Pratique : situations adaptées en javelot, course de haies basses, course de durée, organisées selon les contextes d'enseignement (stade ou salle) afin de « devenir plus compétent pour être plus performant ». Les situations sont de type scolaire ou d'initiation fédérale. Théorie : connaissances culturelles, réglementaires, biomécaniques, énergétiques de l'athlétisme. Analyse vidéo.		
Compétences visées	Compétences disciplinaires : A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de : Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie). Savoir-faire : progrès attendus dans la maîtrise des différentes phases gestuelles de chaque discipline athlétique proposée, endosser les rôles sociaux de l'activité (observateur, juge, chrono...) Savoirs : principes d'efficacité de la motricité athlétique, connaissances réglementaires, biomécaniques, physiologiques, compréhension des étapes dans les progrès techniques, savoir situer ses performances. Savoir être : s'impliquer et se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique.		
Organisation pédagogique	Volume total : 12h de pratique et 2h d'évaluation pratique, 6h de théorie, 2h de conceptualisation de l'enseignement.		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	PRATIQUE : Performance et-ou compétence mesurée sur une épreuve au choix	1	2H (Sur une échéance donnée)
CT	THEORIE : questions ouvertes sur la motricité et les mises en œuvre pédagogiques	1	Exposé 10' (En présentiel avec analyse vidéo)
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Cours d'athlétisme de L2 Notions de biomécanique et physiologie de l'effort (filiales énergétiques) Condition physique préalable au cours		
Bibliographie / Supports pédagogiques	« Comprendre l'athlétisme » Hubiche et Pradet / Insep 2001. Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL en CP1 -athlétisme)		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	SUDRE.F		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C2	Mettre en œuvre une démarche d'enseignement pour réguler les élèves : FPP et Stage	
Responsable : Médéric Lapôte		
PRAG EPS		
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à construire des compétences liées à la conception et l' <u>intervention</u> en EPS au sein d'un EPLE.	
Descriptif du contenu	Réflexion à partir des programmes EPS (Collège, 2015 / Lycée 2019) Planification d'une séquence d'enseignement située (prise en compte du contexte spécifique d'intervention) Préparation de séances cohérentes, adaptées	
Compétences visées	<u>A l'issue de cette UE, l'étudiant doit être capable de :</u> - proposer une problématique éducative adaptée aux besoins d'une classe - planifier, intervenir, et faire le bilan de séances co-construites (tuteur, formateur, binôme) - développer chez les élèves des compétences motrices, méthodologiques, et sociales	
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 22h TD Stage : vendredi matin de janvier à avril	
Modalités d'évaluation		
	Nature des épreuves	Coefficient
CC		
CT	Oral (exposé de 10')	1
ER (épreuve de rattrapage)	Oral	1
Pré-requis	Connaissances sur l'APSA Connaissance sur le développement de l'enfant Connaissance des programmes officielles	
Bibliographie / Supports pédagogiques		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français	
Enseignants impliqués	Mr Dieu, Mr Lapôte	

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	Evaluer sa démarche en analysant les conduites et en s'appuyant sur les processus de régulation motrice : APSA 3 (Basket Ball)		
Responsables : Eric DEVOS			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Basket du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>TEMPS 1 : Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme pour analyser les aspects individuels et collectifs de l'activité, capsules vidéo pour décoder l'activité du joueur.</p> <p>TEMPS 2 : Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : Cycle3, Cycle 4 N3 et N4. Conception et animation d'une situation d'apprentissage « scolaire » dans le cadre de l'APSA support.</p> <p>TEMPS 3 : TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique et l'activité Basket (dans le cadre de l'écrit 2 CAPEPS).</p>		
Compétences visées	<p>Expérimenter des formes de pratiques scolaires et situations d'apprentissage du niveau 1 au niveau 5.</p> <p>Analyse et traitement scolaire de l'activité Basket (spécificités, enjeux).</p> <p>Conception et animation de situations d'apprentissage (échauffement).</p> <p>Vivre une évaluation type CAPEPS (épreuve obligatoirement adaptée en L3 mais relevant des mêmes contraintes que l'épreuve CAPEPS).</p>		
Organisation pédagogique	<p><u>TEMPS 1</u> : 4h 2x2h Cours de théorie.</p> <p><u>TEMPS 2</u> : 16h 8x 2h TD pratique.</p> <p>Conception et animation d'une situation d'apprentissage « scolaire » dans le cadre de l'APSA support.</p> <p><u>TEMPS 3</u> : 2H 1x2h TD travail sur l'illustration professionnelle.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rat-trapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
Pré-requis	Théorie : connaissances du cours de technologie Basket L1.		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Passport Basket-ball, JM Feldman, Edition EPS</p> <p>Basket-ball Contenus scolaires pour le collège et le lycée, <u>Claude Falguière, Editions EPS</u></p> <p>Basket-ball « De l'école aux associations », Gérard Bosc, Thierry Poulain</p> <p>Enseigner les sports collectifs : les fondamentaux transversaux, L.Bengué, Amphora</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M.DEVOS : eric.devos@univ-littoral.fr		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	APSA 4 (STEP)		
Responsable : Johanna Toussaint			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Step du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : collège, 1^{er} cycle lycée, 2^{ème} cycle lycée</p> <p>Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme et capsules vidéo pour analyser l'activité du steppeur.</p> <p>TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique donnée</p>		
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <p><u>Savoir-faire :</u> concevoir et réaliser un enchaînement seul ou à plusieurs, en utilisant différents paramètres (énergétiques et biomécaniques) pour produire sur soi des effets cohérents par rapport à un thème d'entraînement lié à un mobile personnel. Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie).</p> <p><u>savoirs :</u> Identifier les différents pas, les différents paramètres énergétiques et biomécaniques, les principes de composition d'un enchaînement, les effets corporels Connaître les différentes situations pour élaborer une leçon en step (échauffement, situation de reproduction, situation de référence et petites boucles) Identifier les niveaux des pratiquants pour proposer des contenus d'enseignement adaptés.</p> <p><u>Savoir être :</u> Se concentrer et persévérer malgré la complexité et la fatigue. Se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volume total : 22H 12h de TD pratique 2h d'évaluation 6h de cours théorie (CM) 2h de TD de conceptualisation de l'enseignement.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure.</i>			
Pré-requis	Théorie : repérage du tempo, maîtrise technique d'exercices physiques au poids de corps		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL) FITNESS LIA, HI-LOW, STEP d'E.FRUGIER et de J.CHOQUE, ed AMPHORA sports Nolwenn BOURGEOIS, STEP de l'école aux associations, ed Revue EPS, 2016 Un objet d'enseignement ciblé en step, LAMOTTE Aurélie, dossier AEEPS N°3 enseigner l'EPS, 2017</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants	TOUSSAINT Johanna		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	Analyse autoscopique de la motricité : Analyse du mouvement		
Responsable : M. Boyadjian			
Objectifs généraux	Savoir manipuler les différentes théories du contrôle moteur à fin de les utiliser comme outils pour construire et justifier des contenus d'enseignement		
Descriptif du contenu	<p>Au travers d'exemples les différentes étapes de l'approche expérimentale sont abordées. Elle permet de comprendre la problématisation des questions posées lors de l'étude du contrôle moteur.</p> <p>Les différents modèles de contrôles moteurs, ainsi que des disciplines connexes telles que la biomécanique et la physiologie sont analysées à travers un triangle didactique.</p> <p>L'approche critique proposée permet de voir quels sont les intérêts respectifs de chaque modèle pour construire des contenus d'enseignements.</p>		
Compétences visées	<p>Savoir mettre en relation dans un problème fondamental les différentes connaissances issus de champs disciplinaires, notamment des sciences biologiques.</p> <p>Comprendre les nuances essentielles qui existent au plan épistémique entre les différentes théories du contrôle moteur pour proposer des séquences d'apprentissage justifiées.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volumes horaires :</p> <p>CM : 4 Hrs</p> <p>TD : 8 Hrs</p> <p>Le cours est effectué sous forme magistrale.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Écrites		De 1h 30 à 2heures
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Cours de L1 et L2 en Analyse du mouvement principalement		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Les supports donnés pendant les cours de L2 et L3		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	Alain Boyadjian		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	Analyse autoscopique de la motricité : Montage Vidéo et Numérique		
Responsable : Madame Dal			
Objectifs généraux	Voir l'enseignante		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignante		
Compétences visées	Voir l'enseignante		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 16 Hrs		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignante		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignante		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignante		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignante		
Enseignants impliqués	Madame Dal		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	APSA 7 (Cirque)		
Responsable : Monsieur Devisse			
Objectifs généraux	Voir l'enseignant		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignant		
Compétences visées	Voir l'enseignant		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 16 Hrs		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignant		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignant		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignant		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignant		
Enseignants impliqués	Monsieur Devisse		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	APSA 8 (Danse)		
Responsable : Johanna Toussaint			
Objectifs généraux	Vivre en « accéléré » la scolarité dans l'APSA Danse du niveau collège au niveau lycée.		
Descriptif du contenu	<p>Vivre et expérimenter des dispositifs didactiques et pédagogiques en adéquation avec les niveaux de pratique scolaire : Cycle3, Cycle 4, lycée</p> <p>Cours de théorie : traitement didactique de l'activité, acronyme et capsule vidéos pour analyser la motricité du danseur.</p> <p>TD sur un travail de rédaction sur une illustration professionnelle en lien avec une thématique donnée</p>		
Compétences visées	<p>Compétences disciplinaires :</p> <p><u>Savoir-faire :</u> Concevoir et mettre en œuvre une séquence chorégraphique selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive (espace, temps, énergie) et des procédés de composition Décrire et expliquer sa propre activité de pratiquant en mobilisant des connaissances issues de données théoriques, avec des outils et des techniques d'analyse appropriées (autoscopie). <u>-savoirs :</u> Identifier les composantes du mouvement, les procédés de composition, la démarche de création artistique pour composer. Connaître les différentes situations pour élaborer une leçon en danse (mise en danse, échauffement, situation de reproduction, d'improvisation et de présentation) Identifier les niveaux des pratiquants pour proposer des contenus d'enseignement adaptés.</p> <p><u>Savoir être :</u> Faire preuve de lâcher prise et de sensibilité pour oser s'exprimer corporellement Se concentrer et persévérer pour acquérir une précision gestuelle Se remettre en cause, coopérer, observer et faire des liens théorie-pratique.</p>		
Organisation pédagogique	<p>Volume total : 22H 12h de TD pratique 2h d'évaluation 6h de cours théorie (CM) 2h de TD de conceptualisation de l'enseignement.</p>		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note pratique	1	2h
CT	Note théorie (tirage au sort – Oral)	1	Exposé 10 minutes
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	
<i>Précisions : pas de session 2 en pratique. Possibilité d'une évaluation adaptée en pratique en fonction de la blessure, sur la base d'un solo.</i>			
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>Textes officiels EPS du Collège et du Lycée (AFC / AFL) PEREZ Tizou et THOMAS Annie. Danser les Arts. 2000. Ed SCEREN CRDP Pays de la Loire GUERBER WALSH, LERAY, MAUCOUVERT. Danse de l'école aux associations.1997. Ed Revue EPS Vidéos de danse par niveau : http://danseticelyoneps.free.fr B.GRIMONT. Le prof de gym. 2016 (documentaire vidéo)</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	TOUSSAINT Johanna		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	APSA 9 (Course d'orientation)		
Responsable : Monsieur Schimpf			
Objectifs généraux	Voir l'enseignant		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignant		
Compétences visées	Voir l'enseignant		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 16 Hrs		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignant		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignant		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignant		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignant		
Enseignants impliqués	Monsieur Schimpf		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	Montage vidéo et numérique		
Responsable : M. Lapotre			
Objectifs généraux	Réaliser un montage vidéo ciblant une situation d'apprentissage dans le cadre d'un apprentissage en EPS		
Descriptif du contenu	Analyse et découpage de rushs vidéo (cf. FPP)		
Compétences visées	Repérer les éléments saillants dans la construction d'une habileté motrice Utiliser différents plans (large, serré, médian, ...) Réflexion sur la liaison observateur / pratiquant en vue d'optimiser les apprentissages		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 8 CM		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Dossier (vidéo + fiche contexte)		
ER (épreuve de rattrapage)	Oral		
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis			
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Monsieur Lapôte		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C3	Spécialité		
Responsable : ????			
Objectifs généraux	Voir l'enseignant		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignant		
Compétences visées	Voir l'enseignant		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD :		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignant		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignant		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignant		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignant		
Enseignants impliqués	?????		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Mener une démarche scientifique en STAPS pour analyser sa pratique professionnelle : Physiologie Appliquée		
Responsable : M. Ceugniz			
Laboratoire de rattachement : URePSSS			
Objectifs généraux	Cette unité d'enseignement vise à acquérir les connaissances physiologiques spécifiques à l'activité physique chez l'enfant et l'adolescent et les changements associés.		
Descriptif du contenu	<p>Rappel des enjeux actuels des APS chez les enfants</p> <p>Etapas et mécanismes de la croissance / différences entre les garçons et les filles</p> <p>Comment la maturation impacte-t-elle les fonctions locomotrices, respiratoires et cardiovasculaires ?</p> <p>Evolution des performances aérobies et anaérobies avec l'âge</p> <p>Réponse à l'entraînement chez l'enfant</p> <p>Précautions à prendre pour minimiser les risques de blessures</p>		
Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre et expliquer les différences entre croissance et maturation - Comprendre et expliquer les différences entre ontogénèse et phylogénèse - Citer les grandes étapes de la croissance et les différences fille/garçon - Expliquer les grands principes de la maturation osseuse, musculaire et cardiorespiratoire et l'influence de l'AP sur ces systèmes - Décrire l'évolution des performances aérobies et anaérobies au cours de la croissance - Comprendre les avantages et les inconvénients des différentes modalités d'entraînement chez les enfants et adolescents <p><u>Compétences transversales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire preuve de rigueur scientifique et d'esprit critique 		
Organisation pédagogique	CM : 4h et TD : 8h		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CT	Note théorie	1	1h
ER (épreuve de rattrapage)	Epreuve théorie (Oral et/ou écrit)	1	1h
Pré-requis	Toutes UE de sciences de la vie de L1 et L2		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<p>L'enfant et l'activité physique. De la théorie à la pratique de Sébastien Ratel et Vincent Martin Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité</p> <p>Pubmed Eduscol</p>		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	M. Ceugniz		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Mener une démarche scientifique en STAPS pour analyser sa pratique professionnelle : Methodologie recherche		
Responsable : O. Dieu			
Laboratoire de rattachement : (le cas échéant)			
Objectifs généraux	<i>Voir l'enseignant</i>		
Descriptif du contenu	<i>Voir l'enseignant</i>		
Compétences visées	<i>Voir l'enseignant</i>		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD : 10 Hrs		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Avoir des connaissances en... UE conseillées en pré-requis..		
Bibliographie / Supports pédagogiques	<i>Voir l'enseignant</i>		
Langue de l'enseignement	Cet enseignement est proposé en français		
Enseignants impliqués	O. Dieu		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Anglais S1
Responsable : Stéphanie Odoard CGU de rattachement : Calais	
Objectifs généraux	Cette unité vise à amener les étudiants à un niveau B1 ou B2 du Cadre Européen des Langues, et, selon leur degré de compétence, à les préparer au passage du CLES B1 ou B2 en 3 ^{ème} année de Licence.
Descriptif du Contenu/ Connaissances délivrées	<p><u>Groupes de niveau-A2 à B1 :</u> Préparation au CLES B1 (test de 3 h simulant une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste pouvant être vécue par un étudiant à l'étranger, comprenant une compréhension orale et écrite, et une production orale et écrite). Exploitation de textes et de documents audio et vidéo en rapport avec le monde du sport et l'enseignement, les études universitaires et la vie étudiante sous tous ses aspects (emploi étudiant, logement, finances, loisirs, voyages, etc.). Aide à la rédaction. Entraînement par groupes de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.</p> <p><u>Groupe de niveau B2-C1 :</u> Préparation au CLES B2 (test de 3h simulant une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et à partir de documents permettant de dégager une problématique, laquelle conduira à une négociation de la part des candidats dans le cadre d'un débat contradictoire, à l'issue d'épreuves de compréhension orale, de compréhension et de production écrite). Exploitation de textes et de documents en rapport avec le monde du sport et l'enseignement, la vie étudiante, la vie courante, l'actualité et ses problématiques. Aide à la rédaction. Entraînement par groupe de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.</p>
Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires</u> : A l'issue de cette UE, - L'étudiant de niveau B1 doit être capable de comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé dans les domaines relatifs au travail, aux études, aux loisirs, etc. ; de produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt, à savoir la science, la technologie et leur enseignement. - L'étudiant de niveau B2 doit être capable de comprendre correctement les contenus essentiels de sujets concrets ou abstraits, y compris lors d'échanges techniques dans ses spécialités ; d'échanger dans la langue avec un bon degré de spontanéité et d'aisance, de telle façon à ce que la conversation avec un locuteur natif soit facile et agréable pour les deux parties ; de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets et donner son avis sur des sujets d'actualité et exposer différentes possibilités d'action ou d'interprétation, leurs avantages et inconvénients.</p> <p><u>Compétences additionnelles et transversales</u> : Analyser et synthétiser des données.</p>
Organisation pédagogique	25 h TD - Enseignement par groupes de niveau A2, A2-B1 et B2/C1 Travail en autoformation guidé : recherche de vocabulaire, rédaction. Lecture de magazines ou de journaux en langue anglaise. Recherches sur Internet. Travail en ligne et en autonomie sur le Centre de Ressources en Langues (10h/semestre)
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Tout secteur d'activité dans lequel la langue anglaise est nécessaire. Développement des compétences linguistiques nécessaires à un échange universitaire de type Erasmus ou à un stage à l'étranger.
Modalités d'évaluation	<p>En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1.</p> <p>Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.</p> <p>L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.</p> <p>Note Session 1 = 0.5 x (0,4 PLO + 0,4 PLE + 0,2 TAG) + 0.5 x note CLES où PLO est la note de Pratique de la Langue Orale obtenue à partir des évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), PLE est la note de Pratique de la Langue Ecrite obtenue à partir des évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE),</p>

TAG est la note de Travail en Autoformation Guidé obtenue à partir d'un travail personnel au Centre de Ressource en Langue (CRL). La note prend en compte la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).

Note CLES est la note obtenue au CLES en utilisant le tableau de conversion suivant :

*Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)***

COMPÉTENCES VALIDÉES	0 compétence B1	1 compétence B1	2 compétences B1	3 compétences B1	4 compétences B1
0 compétence B2	0	4	8	12	16
1 compétence B2	5	9	13	17	
2 compétences B2	10	14	18		
3 compétences B2	15	19			
4 compétences B2	20				

** Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.

Note Session 2 = 0.5 x (0,4 PLO + 0,4 PLE + 0,2 TAG) + 0.5 x note CLES

Parmi les trois notes PLO, PLE et TAG, toute note supérieure ou égale à 10 est conservée en session 2. L'étudiant peut repasser une des 3 composantes PLO, PLE, TAG ; la note de CLES est conservée

Redoublement : aucune des 3 notes n'est conservée. L'étudiant repasse l'ensemble des épreuves.

Acquis / Pré-requis conseillés	Niveau A2 pour les groupes A2-B1 - Niveau B1 pour le groupe B2-C1
Supports pédagogiques	www.certification-cles.fr , www.crl.univ-littoral.fr
Langue de l'enseignement	Anglais
Enseignants impliqués	Stéphanie Odoard, Sandrine Mitoire

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Approche socio-historique de l'EPS		
Responsable : M Plard			
Objectifs généraux	Voir l'enseignant		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignant		
Compétences visées	Voir l'enseignant		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD :		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignant		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignant		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignant		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignant		
Enseignants impliqués	Mr Plard		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Réflexion didactique et éthique en EPS : Didactique et forme scolaire de pratique en EP et Agir en fonctionnaire de l'Etat		
Responsable : E. Dieu / M. Lapotre			
Objectifs généraux	Voir l'enseignant		
Descriptif du contenu	Voir l'enseignant		
Compétences visées	Voir l'enseignant		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : TD :		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC	Voir l'enseignant		
CT			
ER (épreuve de rattrapage)			
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	Voir l'enseignant		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Voir l'enseignant		
Langue de l'enseignement	Voir l'enseignant		
Enseignants impliqués	Madame Dieu et Monsieur Lapotre		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C5	Enseigner au sein du service public de l'éducation		
Responsable : J. Tousaint / O. Dumez			
Objectifs généraux	Faire réfléchir les étudiants sur des problématiques liées aux valeurs de la république, identifier les textes de lois et formuler des propositions viables		
Descriptif du contenu	Laïcité Droit à l'image Eco-citoyenneté Mixité Éthique professionnelle		
Compétences visées	Savoir identifier les points de tension dans la question posée Connaître les textes en vigueur qui alimentent la réponse Savoir prendre position et justifier ses choix		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 20h TD réparties sur 2 semestres		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Oral par groupe de 3		
ER (épreuve de rattrapage)	Oral individuel		
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis	aucun		
Bibliographie / Supports pédagogiques	Code de l'éducation		
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Madame Toussaint et Monsieur Dumez		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C4	Anglais S2
Responsable : Stéphanie Odoard CGU de rattachement : Calais	
Objectifs généraux	Cette unité vise à amener les étudiants à un niveau B1 ou B2 du Cadre Européen des Langues, et, selon leur degré de compétence, à les préparer au passage du CLES B1 ou B2 en 3 ^{ième} année de Licence.
Descriptif du Contenu/ Connaissances délivrées	<p><u>Groupes de niveau-A2 à B1 :</u> Préparation au CLES B1 (test de 3 h simulant une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste pouvant être vécue par un étudiant à l'étranger, comprenant une compréhension orale et écrite, et une production orale et écrite). Exploitation de textes et de documents audio et vidéo en rapport avec le monde du sport et l'enseignement, les études universitaires et la vie étudiante sous tous ses aspects (emploi étudiant, logement, finances, loisirs, voyages, etc.). Aide à la rédaction. Entraînement par groupes de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.</p> <p><u>Groupe de niveau B2-C1 :</u> Préparation au CLES B2 (test de 3h simulant une mission effectuée dans le cadre d'une situation réaliste autour d'une thématique générale et à partir de documents permettant de dégager une problématique, laquelle conduira à une négociation de la part des candidats dans le cadre d'un débat contradictoire, à l'issue d'épreuves de compréhension orale, de compréhension et de production écrite). Exploitation de textes et de documents en rapport avec le monde du sport et l'enseignement, la vie étudiante, la vie courante, l'actualité et ses problématiques. Aide à la rédaction. Entraînement par groupe de 2 ou 3 à la conversation et au débat par des jeux de rôle. Exercices de révision grammaticale et lexicale.</p>
Compétences visées	<p><u>Compétences disciplinaires :</u> A l'issue de cette UE, - L'étudiant de niveau B1 doit être capable de comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé dans les domaines relatifs au travail, aux études, aux loisirs, etc. ; de produire un discours simple et cohérent sur des sujets familiers et dans ses domaines d'intérêt, à savoir la science, la technologie et leur enseignement. - L'étudiant de niveau B2 doit être capable de comprendre correctement les contenus essentiels de sujets concrets ou abstraits, y compris lors d'échanges techniques dans ses spécialités ; d'échanger dans la langue avec un bon degré de spontanéité et d'aisance, de telle façon à ce que la conversation avec un locuteur natif soit facile et agréable pour les deux parties ; de s'exprimer de façon claire et détaillée sur une grande gamme de sujets et donner son avis sur des sujets d'actualité et exposer différentes possibilités d'action ou d'interprétation, leurs avantages et inconvénients.</p> <p><u>Compétences additionnelles et transversales :</u> Analyser et synthétiser des données.</p>
Organisation pédagogique	25 h TD - Enseignement par groupes de niveau A2, A2-B1 et B2/C1 Travail en autoformation guidé : recherche de vocabulaire, rédaction. Lecture de magazines ou de journaux en langue anglaise. Recherches sur Internet. Travail en ligne et en autonomie sur le Centre de Ressources en Langues (10h/semestre)
Type / secteur d'activité auquel cette UE prépare	Tout secteur d'activité dans lequel la langue anglaise est nécessaire. Développement des compétences linguistiques nécessaires à un échange universitaire de type Erasmus ou à un stage à l'étranger.
Modalités d'évaluation	<p>En plus des évaluations du semestre en langues, le semestre 6 de L3 intègre une note de CLES (Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) à hauteur de 50% de la note semestrielle de langue 1. L'étudiant doit donc se présenter au CLES dans la langue choisie en langue 1. Toute autre certification que le CLES pourra faire l'objet d'une validation, totale ou partielle, par la Commission LANSAD. Par ailleurs, une certification (CLES ou autre) obtenue antérieurement à la L3S6 sera prise en compte par la Commission LANSAD.</p> <p>L'orientation des étudiants vers le CLES B2 ou le CLES B1 sera effectuée en fonction des résultats obtenus au test de positionnement, ou sur proposition de l'enseignant, après accord du Président du jury CLES.</p> <p>Note Session 1 = 0.5 x (0,4 PLO + 0,4 PLE + 0,2 TAG) + 0.5 x note CLES où PLO est la note de Pratique de la Langue Orale obtenue à partir des évaluations de compréhension orale (CO) et de production orale (production en continu et/ou interaction) (PO), PLE est la note de Pratique de la Langue Ecrite obtenue à partir des évaluations de compréhension écrite (CE) et de production écrite (PE), TAG est la note de Travail en Autoformation Guidé obtenue à partir d'un travail personnel au Centre de Ressource en Langue (CRL). La note prend en compte la réalisation effective des dix heures de travail, la régularité, la cohérence, la description et l'analyse du travail effectué (« carnet de bord »).</p> <p>Note CLES est la note obtenue au CLES en utilisant le tableau de conversion suivant :</p>

Tableau de conversion des compétences évaluées au sein d'une même session CLES en notes pour les étudiants de L3S6 (1 compétence B2 = 5 points / 1 compétence B1 = 4 points)**

COMPÉTENCES VALIDÉES	0 compétence B1	1 compétence B1	2 compétences B1	3 compétences B1	4 compétences B1
0 compétence B2	0	4	8	12	16
1 compétence B2	5	9	13	17	
2 compétences B2	10	14	18		
3 compétences B2	15	19			
4 compétences B2	20				

****** Attention, le CLES B2 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B2 sont validées au moment de leur évaluation ; le CLES B1 est obtenu si et seulement si toutes les compétences de niveau B1 (ou B2) sont validées au moment de leur évaluation.

Note Session 2 = 0.5 x (0,4 PLO + 0,4 PLE + 0,2 TAG) + 0.5 x note CLES

Parmi les trois notes PLO, PLE et TAG, toute note supérieure ou égale à 10 est conservée en session 2.

L'étudiant peut repasser une des 3 composantes PLO, PLE, TAG ; la note de CLES est conservée

Redoublement : aucune des 3 notes n'est conservée. L'étudiant repasse l'ensemble des épreuves.

Acquis / Pré-requis conseillés	Niveau A2 pour les groupes A2-B1 - Niveau B1 pour le groupe B2-C1
Supports pédagogiques	www.certification-cles.fr , www.crl.univ-littoral.fr
Langue de l'enseignement	Anglais
Enseignants impliqués	Stéphanie Odoard, Sandrine Mitoire

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C5	Institution Scolaire et communauté éducative		
Responsable : M. Lapotre			
Objectifs généraux	Amener les étudiants à comprendre le fonctionnement du système éducatif		
Descriptif du contenu	Réflexion sur les textes officiels qui régissent l'EPS Fonctionnement d'un EPLE Projets scolaires particuliers		
Compétences visées	Être capable de corréler les différentes instances au sein du système éducatif pour répondre à une mise en situation		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 10 h TD		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Oral en groupe	1	10'
ER (épreuve de rattrapage)	Oral individuel	1	10'
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis			
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Mr Lapôte		

Année de formation L3 STAPS - EM Compétence C6	Accompagnement d'un projet professionnel		
Responsable : M. Lapotre			
Objectifs généraux	Concevoir et mener un projet dans le cadre de l'EPS et/ou de l'UNSS		
Descriptif du contenu	Explication de circulaires et d'arrêtés dans le cadre scolaire Planification et organisation d'un évènement		
Compétences visées	Intervenir au sein d'une manifestation sportive Rédaction d'un dossier mettant en exergue les points d'amélioration possible		
Organisation pédagogique	Volumes horaires : 10h TD		
Modalités d'évaluation			
	Nature des épreuves	Coefficient	Durée
CC			
CT	Dossier par groupe	1	
ER (épreuve de rattrapage)	Oral individuel	1	10'
<i>Précisions :</i>			
Pré-requis			
Bibliographie / Supports pédagogiques			
Langue de l'enseignement	Français		
Enseignants impliqués	Mr Lapôtre / Mr Mesmacques		